

Avenue de Marboz – CS 20503
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
www.orsac-cpa01.fr

Pôle de pédopsychiatrie
Chefferie
Dr Sandra LOUIS
Médecin-Chef

Tél. 04 74 52 27 08
sandra.louis@cpa01.fr

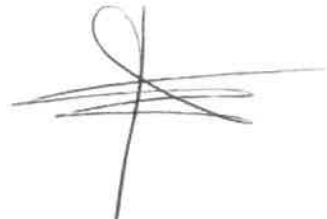
À Bourg-en-Bresse, le 05 février 2021

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du renouvellement des internes pour la pédopsychiatrie, nous vous joignons les 2 demandes d'agrément, pour 2 postes d'internes. Nous vous joignons les nouvelles fiches de projet pédagogique et les plaquettes associées.

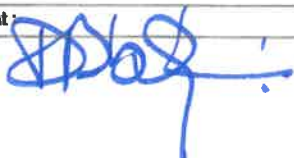
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Dr Sandra LOUIS
Médecin-Chef
Pôle de pédopsychiatrie



**QUESTIONNAIRE DE DEMANDE D'AGREMENT DES STAGES
EN TROISIEME CYCLE DES ETUDES MEDICALES**

ETABLISSEMENT :			
Nom et adresse de l'établissement : CPA			
Nom de la personne responsable du dossier : Dr Louis			
Téléphone (bureau des affaires médicales) :			
1/ Activité du service		Est-il un CHU, un CHG, un CH PSPH, autre établissement public ?	
Nom du service :	USTP PEDOPSY : US Ado	Téléphone :	474522447
Nom du chef du service :	Dr LOUIS	Nombre de lits installés :	7
Nombre de lits par interne :	6	Nombre de consultations :	200
Nombre d'entrées par an :	50	Nombre de postes DES ou résidents :	1
Durée moyenne du séjour :	35		
Principales pathologies traitées dans le service (indiquer les cinq premiers groupes homologués de maladie PMSI) : F32;F40;F50;F			
2/ Responsabilités confiées à l'interne :		Oui/Non	Présence dans le service :
Autonomie de prescription pour les examens complémentaires :	oui		Horaire journalier moyen par interne (hors CV) : 7h
Autonomie de prescription pour les traitements :	oui		Nombre de CV en semaine :
Y a-t-il des demi-journées (en semaine) où l'interne est le seul médecin du service ?	non		Nombre de CV le week-end :
Possibilité permanente pour l'interne de recourir à un "senior" du service sur place ?	oui		
Comptes rendus d'hospitalisation effectués par l'interne ?	oui		Nombre de gardes par mois : 4
Quels sont les principaux gestes techniques enseignés dans le service ?			
3/ Encadrement et moyens.		Encadrement des gardes (médecins sur place)	
Nombre de PH temps plein :		1 Urgentiste :	oui
Nombre de PH temps partiel :		0 Réanimateur :	
Nombre d'assistants :		0 Médecin "senior" :	oui
Nombre de visites encadrées par semaine :		1 Autres :	
4/ Implication du service dans la formation et la recherche		Oui/Non	Fréquence :
Avez-vous formalisé des objectifs de formation dans votre service (si oui, à joindre) ?	oui		Existe-t-il une bibliothèque dans le service ou l'établissement avec accès internet ? oui
Réunions d'enseignement destinées exclusivement aux internes :	oui		Les internes disposent-ils dans l'établissement d'un bureau avec téléphone pour travailler ? oui
Réunions médicales de service (discussion de dossiers, exposés, etc.) destinées aux "seniors" et aux internes et dans lesquelles les internes présentent les dossiers ?	oui		

Le service fait-il des publications régulièrement ?	non		En moyenne, lors d'une visite en
Réunions médicales multiservices :	oui		salle, quel temps prenez-vous pour l'enseignement formel des internes au lit du malade (en minutes) ?
Réunions de bibliographie :	oui		
Réunions avec les internes pour la révision des dossiers sortants.	oui		Joindre le projet pédagogique
Encadrement des internes aboutissant à des présentations en congrès, des publications où les internes participent comme auteurs.	oui		
5/ Evaluation.			
Un processus d'évaluation concernant la formation est-il organisé ?	oui		
Des évaluations en cours de stage permettent-elles d'apprécier l'acquisition des compétences de l'interne ou du résident ?			
6/ Projet de service à joindre.			
7/ Agrément.			
Agréments déjà obtenus :			Année
US ADO			
UADP			
3.			
Le directeur de l'établissement		Le chef de	Dr LOUIS sandra

Mr Blochlemlne

NE PAS REMPLIR LES CASES CI-DESSOUS

avis de la commission de subdivision :

1. Agrément sans réserve pour une période de cinq ans :

2. Agrément conditionnel d'un an maximum assorti de recommandations

3. Refus d'agrément motivé :

Date :

Signature du président ou de son représentant

**QUESTIONNAIRE DE DEMANDE D'AGREMENT DES STAGES
EN TROISIEME CYCLE DES ETUDES MEDICALES**

ETABLISSEMENT :			
Nom et adresse de l'établissement : CPA			
Nom de la personne responsable du dossier : Dr Louis			
Téléphone (bureau des affaires médicales) :			
1/ Activité du service		Est-il un CHU, un CHG, un CH PSPH, autre établissement public ?	
Nom du service :	USTP PEDORSY = UAOB	Téléphone :	474522973
Nom du chef du service :	Dr LOUIS	Nombre de lits installés :	6
Nombre de lits par interne :	5	Nombre de consultations :	200
Nombre d'entrées par an :	70	Nombre de postes DES ou résidents :	1
Durée moyenne du séjour :	20		
Principales pathologies traitées dans le service (Indiquer les cinq premiers groupes homologués de maladie PMSI) :			F84;F89; F32;
2/ Responsabilités confiées à l'interne :		Oui/Non	Présence dans le service :
Autonomie de prescription pour les examens complémentaires :	oui		Horaire journalier moyen par interne (hors CV) :
Autonomie de prescription pour les traitements :	oui		Nombre de CV en semaine :
Y a-t-il des demi-journées (en semaine) où l'interne est le seul médecin du service ?	non		Nombre de CV le week-end
Possibilité permanente pour l'interne de recourir à un "senior" du service sur place ?	oui		
Comptes rendus d'hospitalisation effectués par l'interne ?	oui		Nombre de gardes par mois :
Quels sont les principaux gestes techniques enseignés dans le service ?			
3/ Encadrement et moyens.		Encadrement des gardes (médecins sur place)	
Nombre de PH temps plein :		1 Urgentiste :	oui
Nombre de PH temps partiel :		0 Réanimateur :	
Nombre d'assistants :		1 Médecin "senior" :	oui
Nombre de visites encadrées par semaine :		3 Autres :	
4/ Implication du service dans la formation et la recherche		Oui/Non	Fréquence :
Avez-vous formalisé des objectifs de formation dans votre service (si oui, à joindre) ?	oui		Existe-t-il une bibliothèque dans le service ou l'établissement avec accès Internet ?
Réunions d'enseignement destinées exclusivement aux internes :	oui		Les internes disposent-ils dans l'établissement d'un bureau avec téléphone pour travailler ?
Réunions médicales de service (discussion de dossiers, exposés, etc.) destinées aux "seniors" et aux internes et dans lesquelles les internes présentent les dossiers ?	oui		oui

En moyenne lors d'une visite en salle, quel temps prenez-vous pour l'enseignement formel des internes au lit du malade (en minutes) ?

Le service fait-il des publications régulièrement ?	non		
Réunions médicales multiservices :	oui		
Réunions de bibliographie :	oui		
Réunions avec les internes pour la révision des dossiers sortants.	oui		Joindre le projet pédagogique
Encadrement des internes aboutissant à des présentations en congrès, des publications où les internes participent comme auteurs.	oui		
5/ Evaluation.			
Un processus d'évaluation concernant la formation est-il organisé ?	oui		
Des évaluations en cours de stage permettent-elles d'apprécier l'acquisition des compétences de l'interne ou du résident ?			
6/ Projet de service à joindre.			
7/ Agrément.			
Agréments déjà obtenus :			Année
US Ado			
UAOB			
3.			
Le directeur de l'établissement :		Le chef de pôle :	Dr LOUIS sandra

Mr Blochemoine



NE PAS REMPLIR LES CASES CI-DESSOUS

avis de la commission de subdivision :

1. Agrément sans réserve pour une période de cinq ans :

2. Agrément conditionnel d'un maximum assorti de recommandations :

3. Refus d'agrément motivé

Date :

Signature du président ou de son représentant

Établissement
Privé d'Intérêt
Collectif

Avenue
de Marboz

01000
BOURG
EN
BRESSE

f 04 74 52 29



Présentation de l'Établissement

Le pôle de la pédopsychiatrie de l'Ain comprend un seul service avec deux sous unités qui travaillent dans des cliniques et temporalités différentes, une de court séjour et d'urgence et l'autre de moyen et long séjour. La population des jeunes de l'Ain représente 180 000 jeunes, le département est étendu et s'organise avec 10 CMP, 6 CATTP, 2 hôpitaux de Jour, 1 équipe mobile et un Centre Ressource Autisme et une équipe de liaison avec le pôle mère-enfant de Fleyriat de Bourg en Bresse. Il y a 1,8 ETP de médecin senior avec une collaboration étroite de 1,5 ETP psychologue.

UNITE INTRA HOSPITALIERE PEDOPSYCHIATRIQUE DE L'AIN

Médecin Responsable : Dr Sybil PETROP
 tél. : 04 74 52 24 47 / mail: sybil.petrop@cpa01.fr
 Médecin Chef de Pôle : Dr Sandra LOUIS
 tél. : 04 74 52 27 08 / mail: sandra.louis@cpa01.fr

Présentation du Service

- **L'Unité de Soins : avec 2 sous unités : US Ados : 6 lits (+1) et UAOP : 5 lits (+ 1).**
Ce service prend en charge des **jeunes de 12 à 18 ans** et combine trois grandes fonctions :
 - L'Hospitalisation à Temps Complet ou Partiel en court, moyen ou long séjour ;
 - Les Consultations Externes du Dispositif pour Adolescents ou « Semi-Urgentes » ;
 - Le Pôle Ressource Ados des professionnels du CPA et des partenaires institutionnels.**Possibilité d'accueil de deux internes : 1 poste sur chacune des unités**

Missions de l'interne dans le fonctionnement du Service/Secteur

- L'interne collabore au suivi des adolescents hospitalisés. Il est associé aux consultations familiales avec le Pédopsychiatre référent et assure des entretiens individuels réguliers avec les jeunes. Il tient à jour l'observation médicale, présente les cas cliniques en réunion de synthèse et contribue à la gestion du traitement. Il peut assurer la prescription des traitements médicamenteux et des cadres de soins adaptés aux besoins de chaque jeune.
- L'interne participe aux Consultations Externes de l'US Ados avec un Pédopsychiatre senior et intervient pour l'évaluation ou l'accompagnement de jeunes dans un cadre supervisé. Il pourra ainsi découvrir les autres structures pédopsychiatriques intra et extra-hospitalières (CMP ; CATTP ; HDJ ; CEDA'Ain) et le Travail de Réseau avec les professionnels des domaines médicaux, sociaux, éducatifs, scolaires ou judiciaires...
- Il participe aux réunions du Pôle (Coordination hebdomadaire de l'hospitalisation, Réunion mensuelles des Pédopsychiatres).
- Ce poste peut se coupler avec des temps d'intervention organisés à Bourg à l'Accueil de Jour pour Ados « Prélude » ou au CATTP « Escal'Ado », et au CEDA'Ain (Bilan des TSA).
- Ce stage est intéressant à différents moments du cursus de formation car il permet de découvrir la diversité des symptomatologies, puis de consolider les compétences diagnostiques et la pratique des indications thérapeutiques. Ce stage permet de connaître les soins basés sur les temps de médiations thérapeutiques et de vie quotidienne dont l'élaboration est accompagnée par les psychologues.
- L'interne dispose d'un jour par semaine pour sa formation universitaire et peut réaliser des travaux de Mémoire ou de Thèse avec le soutien d'un Centre de Documentation de qualité et de Praticiens d'orientations cliniques diversifiées.
- Une seniorisation importante avec un référent senior pour chaque patient adolescent pour également accompagner l'interne dans son apprentissage de la clinique et ses démarches.

Autres informations institutionnelles CPA

- L'interne assure des Gardes hospitalières avec repos de sécurité.
- Il peut bénéficier des sessions de Formation Médicale Continue du CPA.
- Des possibilités d'hébergement sont proposées sur le site de l'hôpital.



**PLAQUETTE DE PRESENTATION
POUR LES PROFESSIONNELS**

Sa spécificité tient à la prise en compte de la souffrance psychique d'un sujet jeune, en cours de maturation physique et psychologique. La symptomatologie est ainsi décryptée en fonction de repères psychopathologiques évolutifs individuels et du contexte familial et social mobilisé par les enjeux d'autonomisation et d'identification de l'adolescence.

Son fonctionnement est structuré selon quatre axes : les Consultations Externes, l'Hospitalisation à temps plein ou partiel, le Lieu Ressource et le travail de Réseau.



CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN
« Hôpital St Georges »
Avenue de Marboz – Rond-point de Louhans
01000 BOURG EN BRESSE



Secrétaire Service USTP Pédopsy :

04 74 52 24 47 / 04 74 52 29 73

Service : 04 74 52 29 65

Secrétariat chef de pôle : 04 74 52 27 08

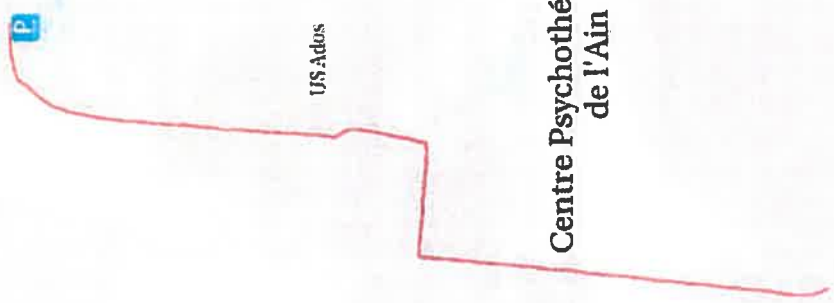
USTP Pédopsy

**Unité de soins pédopsychiatriques
temps plein hospitalière**



PÔLE DE PÉDOPSYCHIATRIE

Accueil de jour Prélude



MEMBRES DE L'EQUIPE

Responsable institutionnel

Psychologue

Emmanuel FONTAINE

Cadre de santé

Fabienne MOREL

Infirmières

Christine DUCHOSAL

Kim PRIME

Laurence ROLLAND

Éducateur spécialisé

Brice MARTINAND

Accueil Hospitalier de jour
pour adolescents
du Pôle de Pédopsychiatrie

Tél : 04 74 52 27 23

Accueil Hospitalier de Jour
Prélude
CPA
Avenue de Marboz
Bourg-en-Bresse

Avant d'aboutir à l'hôpital de jour pour adolescents "Evasure", une phase d'élaboration est mise en place, l'Accueil Hospitalier de Jour "Prélude"

Prélude est un espace de vie dans lequel l'adolescent peut se (re)mettre en jeu. Un espace de vie dans lequel on peut essayer, rêvasser, faire ou ne pas faire ce qui est proposé, être soi-même force de proposition, tout en laissant d'autres vivre leur propre chemin. Un espace dans lequel on peut commencer, laisser, s'approprier ou confier, vivre de la spontanéité, de l'imprévu, mais aussi organiser, sans avoir à risquer d'obligation ou de représailles.

A qui s'adresse *Prélude*?

- Aux adolescents entre 12 et 18 ans, présentant :
 - ▶ des troubles dysharmoniques,
 - ▶ des Troubles Envahissant du Développement,
 - ▶ des névroses graves,
 - ▶ une phobie scolaire,
 - ▶ des pathologies limites du développement.
- Plus généralement :
 - ▶ Pour des jeunes qui ont besoin d'un accompagnement à la sortie en fin d'hospitalisation
 - ▶ Pour des jeunes ayant besoin d'un étayage après l'hospitalisation et d'un relais ambulatoire
 - ▶ Pour des jeunes suivis en CMP ayant besoin de soins dans le cadre de l'accueil de jour

Qui adresse à *Prélude*?

- Médecins Psychiatres, Psychologues, des lieux de soins du CPA

Les adresseurs restent référents du jeune durant l'accompagnement par *Prélude*. Un médecin doit être dans le suivi du jeune.

Modalités d'admission

- ▶ Fiche de demande d'admission à transmettre au service
- ▶ Étude de la demande en équipe pluridisciplinaire
- ▶ Un RDV est proposé au jeune et à la famille
- ▶ Élaboration du projet de soin du jeune en équipe
- ▶ Contractualisation du soin lors d'un second RDV avec la famille et le jeune



En fin de période contractualisée, une rencontre avec la famille est organisée avec l'équipe de *Prélude*. Une synthèse est proposée avec les soignants adresseurs.

**Centre d'Evaluation et de
Diagnostic de l'Autisme de
l'Ain**

14, rue de l'école
01000 Bourg en Bresse

Pédopsychiatres consultants :

Dr Sandra LOUIS
Dr Carine KORACHI
Dr Nathalie ARIES

Cadre de Santé :

Alain DODART

Psychologue :

Nelly LABRUYÈRE

Infirmières de secteur psychiatrique :

Maryvonne PALMIERI
Marie Laure GUIGUE
Nathalie GUYENNON

Orthophoniste :

Marion SOUQUES

Psychomotricienne :

Brigitte LAVIROTTE

Secrétaire :

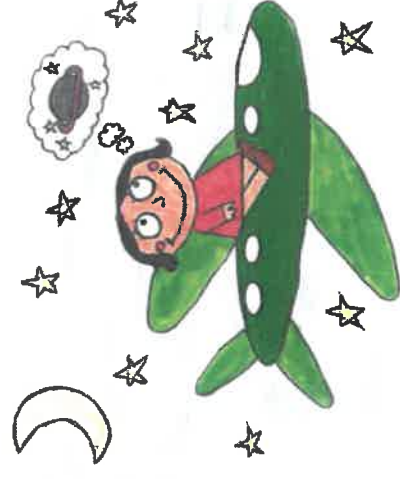
Mylène HEGOBURU

Educatrice spécialisée :

Anne-Cécile BAUDIER

CEDA
ain

**Centre
d'Evaluation et de
Diagnostic de
l'Autisme de
l'Ain**



Le CEDA'*ainv* s'appuie sur les équipes de proximité et travaille en réseau avec ses différents partenaires.

Le CEDA'*ainv* est une des six unités d'évaluation du centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes (CRA)*

pour qui ?

Pour des enfants, des adolescents atteints d'un trouble autistique ou d'un trouble envahissant du développement.

les missions

Le CEDA'*ainv* :

- accueille
- ~ informe
- oriente
- propose des consultations, des bilans diagnostiques et des évaluations fonctionnelles.

Le CEDA'*ainv* n'assure pas les soins mais intervient en articulation avec les dispositifs de soins comme avec les dispositifs médico-sociaux concernés.

(Source : circulaire DGAS/DGS/DHOS/3C n° 2005-124 du 8 mars 2005)

comment ?

Le CEDA'*ainv* reçoit les enfants et leurs familles.

Pour cela, ces dernières doivent :

- contacter le secrétariat du CEDA'*ainv*
- adresser un courrier argumenté du pédiatre, pédopsychiatre, psychiatre libéral ou hospitalier

1. Une consultation pédopsychiatrique initiale détermine la mise en oeuvre éventuelle des autres temps du diagnostic et de l'évaluation.

2. Une observation pluridisciplinaire qui peut comprendre selon les cas :

- ~ Un entretien avec les parents
- ~ Un bilan psychologique
- ~ Un bilan orthophonique
- ~ Un bilan psychomoteur
- ~ Un temps d'interaction filmé
- ~ Une évaluation pédagogique
- ~ Une évaluation éducative
- ~ Une observation en groupe d'enfants.

3. Une synthèse réunit les membres du CEDA'*ainv* et les professionnels concernés.

Les familles pourront être adressées à d'autres professionnels pour des avis complémentaires (ORL, neuropédiatrie, génétique).

4. Une consultation pédopsychiatrique finale permet la remise des conclusions de l'évaluation.

*Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes

Télé : 04 37 91 54 65

Mail : cra@ch-le-vinatier.fr

Site web : <http://www.cra-rhone-alpes.org>